

ANNEXE .FRL - CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .FRL

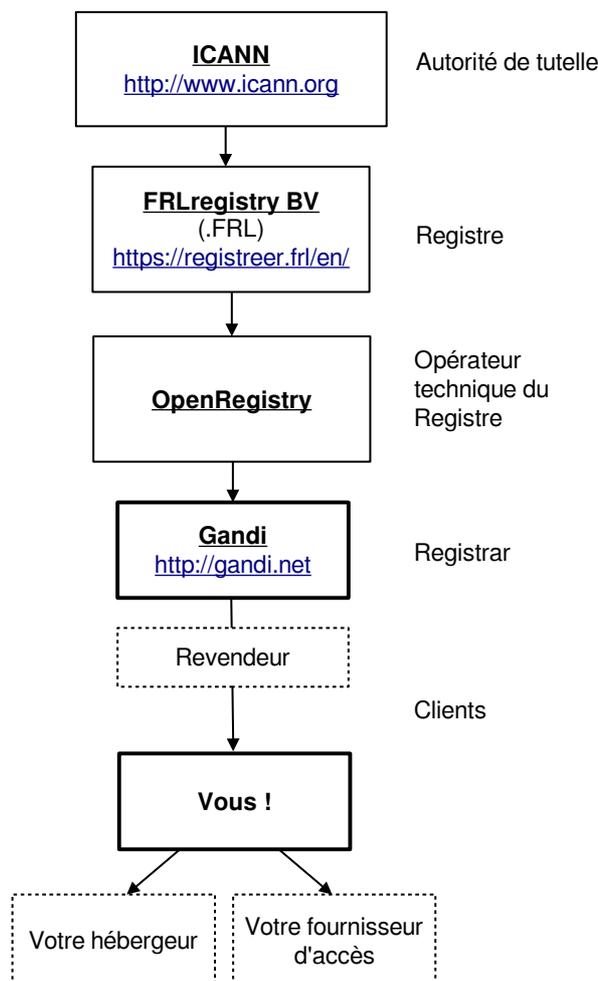
version n° 1.0 du 21 décembre 2015

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .FRL supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse: <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

Article .FRL.1. Autorité de tutelle et Registre

.FRL est une extension générique destinée à la promotion de la région de la Frise aux Pays-Bas ainsi qu'au rassemblement des frisons et des expatriés. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .FRL :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .FRL.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .FRL Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .FRL, définies par l'ICANN et FRLregistry BV, consultables aux adresses suivantes :

- Termes et Conditions Générales : [http://punftfrrl.friks.it/wp-](http://punftfrrl.friks.it/wp-content/uploads/2014/12/puntFRLGeneralTermsandConditions.pdf)

[content/uploads/2014/12/puntFRLAnnex3Acceptableusepolicy.pdf](http://punftfrrl.friks.it/wp-content/uploads/2014/12/puntFRLAnnex3Acceptableusepolicy.pdf)

- Politiques d'utilisation : <http://punftfrrl.friks.it/wp-content/uploads/2014/12/puntFRLAnnex4WHOISandDataProtectionPolicy.pdf>
- Protection des données personnelles et Politiques relatives au Whois : <http://punftfrrl.friks.it/wp-content/uploads/2014/12/puntFRLAnnex6LaunchPolicy-Nov-18.pdf>
- Politique de lancement :
- Politiques de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .FRL. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .FRL est disponible à l'adresse suivante: <http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/frl>

Article .FRL.3. Règles d'ouverture

Le .FRL est disponible en ouverture générale.

Article .FRL.4. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur : <http://www.gandi.net/domain/frl/info>

Les .FRL sont ouverts à tous.

Article .FRL.5. « Trademark Claim Notice » période

Conformément aux règles de l'ICANN, pendant une période de 90 jours à l'ouverture générale se déroulera une période de « Trademark Claim Notice ».

Durant cette période si le nom de domaine que Vous demandez à l'enregistrement correspond à l'identique à une marque enregistrée et validée auprès de TMCH (selon les labels générés), Vous recevrez une alerte (« Trademark Claim Notice ») en temps réel sur Notre interface Vous informant qu'un tiers dispose de droits sur le terme que Vous demandez.

Vous devrez alors, en connaissance de cause, confirmer ou annuler

Votre demande d'enregistrement. Etant précisé qu'à défaut de confirmation, Votre demande ne sera pas envoyée au Registre.

Si Vous confirmez Votre demande, les tiers propriétaires d'une marque identique sont notifiés de Votre enregistrement.

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, Gandi Vous notifiera les « Trademark Claim Notice » à partir de la veille de l'ouverture de la période concernée par email et Votre demande d'enregistrement sera placée en « erreur » jusqu'à confirmation ou annulation de Votre demande via Notre interface. Etant précisé qu'en application des règles de l'ICANN, à défaut de confirmation de l'alerte de Votre part, Gandi n'enverra pas Votre demande d'enregistrement au Registre à l'ouverture de la période concernée, et ne pourra en aucun cas être tenu responsable du non enregistrement de Votre nom de domaine et notamment si le nom de domaine est enregistré par un tiers qui aurait validé les « Trademark Claim Notice » au moment de l'ouverture de la période concernée.

Il est de Votre seule et entière responsabilité et il Vous appartient donc de veiller à confirmer, si Vous le souhaitez, toutes les alertes reçues avant l'ouverture de la période concernée et l'envoi de Votre demande au Registre.

Article .FRL.6. Termes réservés et noms de domaine premium

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement :
- <http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/fri> (specification 5. schedule of reserved names),
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets ainsi que les noms de domaine commençant ou finissant par un tiret sont interdits.

L'enregistrement des noms de domaine « premium » n'est pas disponible sur Notre interface, veuillez contacter Notre service clients.

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, si le nom de domaine que Vous avez pré-enregistré correspond à un nom de domaine « premium », Votre demande sera placée en « erreur » et Vous serez notifié par email. Vous aurez alors la possibilité soit de payer les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium » afin de valider Votre demande d'enregistrement soit d'annuler Votre demande. Etant précisé qu'à défaut d'avoir contacté Notre service clients et payé les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium », Votre demande d'enregistrement ne sera pas envoyée au Registre.

Les institutions éligibles et les entités qui souhaitent enregistrer un nom de domaine en .FRL placé sur la liste des termes réservés ou qui souhaitent qu'un domaine leur soit délégué pour leur usage exclusif, sont invitées par le Registre à activer leur nom de domaine en suivant la procédure décrite ci-après :
<http://nic.fri/friksbeheer/wp-content/uploads/2015/10/puntFRLAnnex5Reservednamesactivationprocedure.pdf>

1. Le demandeur à l'enregistrement recevra un token individuel afin de former sa demande d'enregistrement pour le .FRL du bureau, de l'agence ou du tiers désigné par le Registre pour l'octroi du nom de domaine. Pour toute demande n'hésitez pas à contacter l'adresse e-mail suivante : info@nic.fri

2. Le demandeur à l'enregistrement devra contacter GANDI et lui fournir le token ainsi que les coordonnées que le demandeur souhaite renseigner en tant que contact propriétaire, administratif technique et facturation

3. Gandi contactera le Registre afin qu'il libère le nom de domaine grâce à l'adresse reserved@nic.fri et lui transmettra alors le token

4. Le Registre informera l'agence, le bureau ou le tiers désigné par le gouvernement de la libération du terme réservé

5. A moins que la demande d'enregistrement ne soit refusée par le gouvernement dans les 14 jours après que les informations aient été transmises au Registre, le Registre coordonnera la libération du terme réservé au demandeur via Gandi.

Article .FRL.7. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans pour les demandes effectuées pour l'ouverture générale. Pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**.

Article .FRL.8. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/fri>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques qui Vous seront communiqués par Notre service clients sur demande.

Article .FRL.9. Stockage des données personnelles

En application des contrats ICANN, l'ensemble des données personnelles et techniques associées à l'enregistrement de Votre nom de domaine sont conservées et tenues à la disposition de l'ICANN et de IRON MOUNTAIN (agent désigné par l'ICANN pour la conservation des données), ainsi que les échanges relatifs à tout enregistrement ou modification, pendant toute la durée de l'enregistrement du domaine, ainsi que les deux années suivantes.

Vous acceptez que le Registre accède à Vos données personnelles et les rende publiques dans une base de données [Whois](#).

Vous reconnaissez avoir accepté que le Registre puisse utiliser Vos données personnelles, ladite utilisation incluant le traitement, la copie, la publication, la modification et la mise à disposition via un service de Whois des données, et Vous autorisez les cocontractants du Registre et ses agents à procéder de la même façon en conformité avec la législation applicable en matière de respect des données personnelles et de droit au respect de la vie privée. Ces opérations ayant pour seule fin de permettre à GANDI d'opérer son service d'enregistrement de noms de domaine en conformité avec les politiques de ICANN.

Article .FLR.10. Règlement des litiges

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .FLR, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges : <http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP : <http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application : <http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs :

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante : <http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

Article .FLR.11. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Article .FLR.12. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .FLR.13. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 45 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du domaine, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article .FLR.14. Vos déclarations et garanties

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

En soumettant une demande d'enregistrement ou de modification, Vous reconnaissez que :

- Vous devez soumettre et maintenir à jour auprès du Registre des informations fiables et à jour tel qu'indiqué dans les politiques du Registre

- Vous devez mettre à jour et corriger toute information détenue par le Registre pendant la durée d'enregistrement du nom de domaine et en particulier Vous Vous engagez à maintenir durant toute la durée de l'enregistrement une adresse e-mail valide auprès du Registre comme du Registrar
- Vous représentez et garantisiez que le nom de domaine pour lequel Vous avez fait une demande d'enregistrement ou dont Vous êtes titulaire de l'enregistrement a été formée et continuera d'être de bonne foi, d'avoir une fin légale et que le nom de domaine n'enfreint pas les droits d'une tierce partie
- Vous devez participer de bonne foi à toute procédure décrite dans les politiques du TLD et en particulier les politiques de lancement, qui serait initiée par ou contre Vous ou une tierce partie qui aurait soumis une demande d'enregistrement dans le cadre du programme de lancement
- Vous ne devez pas utiliser Votre nom de domaine à des fins diffamatoires, pour une activité contraire à l'ordre public à la moralité ou illégal en vertu de la loi applicable

De plus, dans le cadre d'une demande en période de Sunrise, Vous reconnaissez que le Registre et/ou ses agents sont autorisés à transmettre des informations relatives à Votre demande à TMCH, aux autres demandeurs en période de Sunrise ainsi qu'à tout tiers.

En tout état de cause, Vous reconnaissez et acceptez que toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou trompeuses, contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi sont expressément interdits. A défaut Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre une condamnation au bénéfice de tous tiers lésés envers lesquels Votre responsabilité sera directement et pleinement engagée du fait des préjudices causés, ainsi qu'à l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre, garantir et dégager de toute responsabilité le Registre, ses sociétés affiliées et filiales, ainsi que leurs administrateurs, dirigeants, directeurs, préposés, cocontractants, prestataires, agents et mandataires contre tous recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats (y compris en appel), découlant ou en relation avec Votre nom de domaine, y compris, notamment le choix, l'enregistrement, le renouvellement, la destruction, le transfert ou l'utilisation de Votre nom de domaine ou toute violation des règles régissant l'enregistrement d'un nom de domaine.

Cette obligation de garantie survit au terme du présent contrat pour quelque cause que ce soit et résulte expressément de Notre contrat d'accréditation.

Article .FRL.15. Exclusion de responsabilité et interventions du Registre

Vous reconnaissez et acceptez expressément que le Registre est autorisé s'il le juge nécessaire à sa seule et entière discrétion, sans obligation, à rejeter, détruire, suspendre, transmettre à un tiers ou placer en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire Votre nom de domaine ou toute transaction :

- si et lorsque le Registre ne détient pas des données complètes et authentiques tel que décrit dans les Politiques du Registre, ou que les informations saisies ne sont pas en conformité avec d'autres stipulations des politiques du Registre
- afin de protéger l'intégrité et la stabilité du Registre ou du système des noms de domaine et/ou l'opération ou le management du TLD ;

- afin d'appliquer les règles et politiques du Registre et/ou de l'ICANN en vigueur ainsi que leurs amendements ultérieurs ;
- dont les informations ne sont pas fiables, exactes et à jour ou n'ont pas été mises à jour ou corrigées conformément aux règles et politiques du Registre et de l'ICANN ;
- en raison de la violation du présent contrat ou des règles établies par le Registre ou l'ICANN ;
- en application des lois et règlements en vigueur, d'une demande d'une autorité compétente, ou en application d'une décision d'une autorité judiciaire ou administrative compétente ou d'une instance de résolution alternative des litiges telle qu'établie par le Registre et l'ICANN pour l'arbitrage et la médiation des différends ;
- afin d'établir, revendiquer ou défendre les droits du Registre ou d'un tiers, ou d'éviter toute responsabilité civile ou pénale, réelle ou potentielle du Registre, ses sociétés affiliées, filiales, cocontractants, administrateurs, directeurs, représentants, préposés ou actionnaires, ou résultant de dommages causés à ces personnes ;
- pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faite par le Registre et/ou tout Registrar ;
- conformément aux conditions générales et contrats du Registre
- à la suite d'une décision rendue dans le cadre d'une procédure de règlement des différends intervenus en période Sunrise (tel que défini dans les Politiques du Registre

Le Registre est également autorisé à placer Votre nom de domaine en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire si Votre nom de domaine fait l'objet d'un litige pendant.

-fin de l'annexe .FRL-